



Le PCF au rendez vous de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne Franche Comté

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

<https://www.ess-pcf.fr/>

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**

Mercredi 5 avril 2017 de 09h45 à 22h00

« Mutuelles, Sécurité sociale, pour une santé pour tous »

Pour réfléchir sur le devenir des mutuelles, le rôle qu'elles joueront dans le cadre d'une prise en charge à 100% des soins par la sécurité sociale, avec

- ✓ **Patrice Fort** vice-président de la Fédération des Mutuelles de France,
- ✓ **Alain Beaupin** médecin-directeur du centre de santé Richerand/Paris,
- ✓ **Paul Plagne** administrateur de la Mutualité française bourguignonne-SSAM
- ✓ **Dr Fabien Cohen** co-animateur de la commission Santé du PCF



Patrice Fort Vice-président de la Fédération des Mutuelles de France

Il défendra : Une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale, une refondation globale du système de santé, la suppression de toutes les taxes sur la santé, une revalorisation du rôle et de la place de l'hôpital public dans le dispositif de soins. La FMF fédère 105 groupements mutualistes et regroupe plus d'1 million d'adhérents, soit près de 3 millions de personnes protégées. Elle gère un réseau santé de 297 réalisations sanitaires et sociales. Elle est adhérente à la Mutualité française depuis janvier 2002. Elle est aussi membre de l'Association Internationale de la Mutualité.

En matière de protection sociale, les politiques menées en France depuis plus de 30 ans s'inscrivent dans la même trajectoire :

- affaiblissement des ressources de la Sécurité sociale
- multiplication des niches fiscales et sociales,
- dérèglementation des tarifs des soins et augmentation constante des dépassements d'honoraires,
- hausse des restes à charge pour les patients
- asphyxie budgétaire des hôpitaux publics au détriment de la qualité des soins et des conditions de travail des agents hospitaliers.

En outre, avec la mise en place des dispositifs ANI, ACS, et contrats retraités, la politique de segmentation des risques et des populations s'est confirmée mettant un peu plus en cause l'universalité de notre système de protection sociale.

Si elle se poursuit, cette politique ne peut conduire qu'à l'aggravation des exclusions, à l'augmentation des inégalités sociales de santé, à la hausse du renoncement aux soins et, à terme, à la disparition du couple solidaire sécurité sociale/mutuelle.

Face à cette situation, il est urgent de bâtir des réponses solidaires aux besoins de santé des populations.

Ces réponses doivent s'articuler autour de trois axes :

- Une réforme ambitieuse du financement de la protection sociale pour une prise en charge solidaire des nouveaux besoins ;
- Une refondation globale du système de santé permettant de mieux coordonner l'ensemble d'un parcours de soins et de lutter à la fois contre les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires
- La suppression de toutes les taxes sur la santé et le maintien du caractère solidaire de l'ensemble de la couverture santé
- une revalorisation du rôle et de la place de l'hôpital public dans le dispositif de soins

Sur ces bases, la Fédération des mutuelles de France s'engage à participer, par la mobilisation prioritaire de l'ensemble du mouvement mutualiste et du mouvement social, à la construction du rassemblement le plus large, afin de porter ces exigences au plus haut niveau.

Patrice Fort





COMMISSION

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**



Le PCF au rendez vous de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne Franche Comté

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

<https://www.ess-pcf.fr/>

Mercredi 5 avril 2017 de 09h45 à 22h00

« Mutuelles, Sécurité sociale, pour une santé pour tous »



Mutualité Française Bourguignonne

- Services de soins et d'accompagnement mutualistes -

(MFB-SSAM)

Paul Plagne
administrateur de la
Mutualité française
bourguignonne – SSAM-Macif
Mutualité

Il accompagnera les candidats dans leur visite de l'établissement mutualiste de Talant et parlera du système mutualiste local.

Fidèle aux valeurs fondatrices du mouvement mutualiste, la solidarité, la liberté, la démocratie, la responsabilité, la Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes (MFB-SSAM) a pour objet l'étude, la création et la gestion d'établissements ou services santé et la conduite d'actions à caractère social, sanitaire, médico-social ou culturel. Le rôle de la MFB-SSAM est d'apporter une réponse collective à des besoins de santé particuliers là où ils s'expriment, en milieu urbain comme en milieu rural. L'accessibilité sociale et géographique aux soins et biens de santé de qualité est l'une de ses priorités majeures. Elle intervient sur les départements bourguignons de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne au sein de **140 services et établissements** dans les champs de la petite enfance, de la famille, du handicap, des personnes âgées, à domicile et en établissement. Ses services profitent à tous, que l'on soit ou non adhérent d'une mutuelle santé.

Avec **4200 salariés et 140 métiers différents**, la MFB-SSAM est l'un des premiers employeurs privés bourguignons.

Elle est particulièrement reconnue pour son expertise en matière de handicap, de géro-nto-gériatrie et pour les parcours de santé et d'aide qu'elle développe pour faciliter la vie des familles, notamment les plus fragiles.

Elle intervient chaque jour au domicile de 7000 personnes et accompagne quotidiennement 4100 personnes en situation de handicap.

Elle compte quelque 730 travailleurs handicapés dans ses effectifs.

Elle accueille chaque jour 1000 enfants au sein de ses structures d'accueil de la petite enfance.

Durant les années de crise économique, elle a continué de créer des emplois ; des emplois non délocalisables, au sein d'établissements et services qui contribuent à l'attractivité et à l'aménagement des territoires, ainsi qu'au maintien du tissu social et à la prévention sociale.

Paul Plagne Administrateur MFB – SSAM





COMMISSION

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**

Le PCF au rendez vous de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne Franche Comté

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

<https://www.ess-pcf.fr/>

Mercredi 5 avril 2017 de 09h45 à 22h00

**« Mutuelles, Sécurité sociale,
pour une santé pour tous »**



Dr Alain Beaupin médecin-directeur du centre de santé Richerand/Paris, membre de l'Union syndicale des médecins de centres de santé. Il est à l'origine d'un projet en construction : La solution proposée est d'adopter un nouveau modèle de gestion, sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), inscrite dans l'économie sociale et solidaire, à but non lucratif. Il n'existe pas de centre de santé géré en SCIC à ce jour. Le projet Richerand est le projet le plus avancé (<http://richerand.fr/>). Il pourrait associer la collectivité locale, les professionnels et les autres salariés, les patients du centre de santé, sans qu'aucune partie ne puisse détenir plus de 50 % de la SCIC. L'objectif santé est de mieux répondre aux besoins de prévention, de soins aux maladies chroniques et d'éducation populaire.

La coopérative, avenir du système de soins

Dans nos sociétés développées, la médecine de ce début du 21^{ème} siècle est bousculée par le développement des maladies chroniques. La France compte déjà 20 millions de malades chroniques et le phénomène va s'amplifier avec le vieillissement de la population. Pour faire face, le système de soins va devoir opérer une réorganisation profonde, sans oublier de s'ouvrir enfin à la prévention et à la santé publique. Les forces en présence sont dispersées. D'un côté l'hôpital, encore majoritairement public, et centre officieux du système de santé, de l'autre la médecine de ville, officiellement libérale, en réalité socialisée et financée par l'assurance maladie.

Héritiers des dispensaires, inscrits dans des valeurs sociales et solidaires, les centres de santé connaissent un nouvel élan. Les pratiques en équipe qu'ils incarnent sont devenues le nouveau standard de qualité et d'efficacité. Médecins, infirmières, et chirurgiens dentistes sont salariés. Le salariat, c'est ce mode de vie personnelle et de vie professionnelle auquel aspirent les générations actuelles.

Pour autant, les centres de santé sont à la recherche d'un nouveau modèle économique. Ils sont en effet soumis à la contradiction entre leur financement à l'acte, adapté à des consultations curatives brèves, et leurs nouvelles pratiques adaptées à la prévention et à la prise en charge durable des maladies chroniques.

Sauf à continuer à vivre d'expédients, en multipliant des actes souvent inutiles et parfois nocifs, à l'instar de l'hôpital victime de sa tarification à l'activité, les centres de santé sont contraints d'inventer un nouveau modèle. Un modèle coopératif où pourront s'épanouir les pratiques en équipe, les parcours des patients construits avec l'hôpital, les collectivités territoriales, et les usagers.

C'est ainsi qu'à vu le jour en 2015 l'idée de transformer un centre de santé existant, le centre de santé Richerand géré par les Activités sociales des industries électriques et gazières, la CCAS, en laboratoire de l'innovation en santé, géré sous forme coopérative.

Le projet est le suivant : mettre autour de la table, au sein d'une SCIC, professionnels, usagers, collectivité territoriale, hôpitaux du voisinage, et activités sociales des IEG.

En ce printemps 2017, le tour de table est en place, les partenaires sont réunis, les ambitions sont posées.

Alain Beaupin





COMMISSION

**ECONOMIE
SOCIALE &
SOLIDAIRE**

Le PCF au rendez vous de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne Franche Comté

Contact Sylvie Mayer 06.81.74.10.13 esspcf@gmail.com

<https://www.ess-pcf.fr/>

Mercredi 5 avril 2017 de 09h45 à 22h00

**« Mutuelles, Sécurité sociale,
pour une santé pour tous »**



Mutuelles et sécurité sociale, pour une santé pour tous Le 100% Sécu, c'est possible et indispensable !

Dr Fabien Cohen, Chirurgien dentiste en centre de santé, co-animateur de la commission santé du Pcf parlera des propositions du Pcf en matière de santé pour tous, articulant une sécurité sociale à 100% sur tous les soins prescrits à un système mutualiste recentré sur ses œuvres sociales, la prévention et l'éducation populaire à la santé

Les années 67 ont lancé le coup d'envoi de la casse de notre Sécurité sociale, en la soustrayant des mains des salariés et en remettant en cause son unicité.

Sous l'impulsion de l'Union européenne, la libéralisation du système de santé et des retraites étaient en marche, pour favoriser un système assurantiel concurrentiel, dans lequel notre Mutualité faisait office de perturbatrice. Qu'à cela ne tienne, en 1992, une directive européenne en fit une obligation. Mais pour y arriver, Jospin-Rocard durent remplir trois conditions : protéger les plus faibles avec la création de la Couverture Maladie Universelle (CMU), casser le Code la Mutualité en dissociant le Livre II (assurantiel) du livre III (œuvres sociales), successivement en 2000 et 2001, et rassembler la famille mutualiste, FNMF et FMF.

Un peu plus tôt, Chirac et Juppé donnait à l'Etat le contrôle de la Sécu avec les Lois de Financement de la Sécurité Sociale désormais votées par le Parlement.

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) préconisé par Macron et Touraine, ont accentué le processus de financiarisation de notre système de santé, en généralisant et en rendant obligatoire la couverture complémentaire à tous les salarié-e-s.

Aujourd'hui, nous sommes à l'heure des choix :

- Soit on continue, avec un vocable de type ZERO RESTE A CHARGE, vers du ZERO % SECU, en continuant à vider la SECU de son rôle conventionnelle.
- Soit on met fin au régime des complémentaires, et on va vers le 100% SECU sur tous les soins prescrits, en prenant de vraies mesures de financement comme une cotisation des revenus financiers (+85 Milliards) avec une modulation des cotisations patronales en fonction de leur politique d'emplois, une remise en cause de la fraude sociale (+20 milliards), ...

La Mutualité, dans ce projet, se recentrerait sur ses œuvres sociales, comme elle l'exprime dans sa Lettre ouverte du 17 mars dernier à l'attention des candidat-e-s à l'élection présidentielle.

Fabien Cohen

